

-  
AYTRÉ**ARRÊTÉ DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2026**

**Objet :** Régie de recettes « Résidence les Cèdres » - Fin de missions du régisseur

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles R.1617-1 et suivants relatifs à l'organisation des régies ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 22 février 2006 instituant la régie de recettes pour l'encaissement des produits des activités « Animations de la Résidence des Cèdres et Hébergement des familles des résidents » ;

Vu l'arrêté n°3 du 21/02/2011 qui annule et remplace l'arrêté n°101 du 21/10/2010

Vu l'avenant n°4 de l'arrêté du 21 février 2011 portant nomination du régisseur titulaire de la régie de recette « Résidence les Cèdres »

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 28 avril 2026.

N° : A08\_26

**ARRÊTÉ :****Article premier**

A compter du 1<sup>er</sup> avril 2026, il est mis fin aux missions de Madame Véronique RICHARD en qualité de régisseur suppléante de la Résidence des Cèdres.

**Article 2** - Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Comptable Public
- Le régisseur

Fait à Aytré, le 12/05/26

La Vice-Présidente,



Valentine CHATENAY-MORENO

Le régisseur titulaire  
Précédée de la formule manuscrite  
« Vu pour acceptation »

Véronique RICHARD